

UE 2.6 Processus Psychopathologiques

Les troubles psychotiques – 10

SCHIZOPHRENIE

Traitement : Moyens médicosociaux



Pr Nicolas Franck



CONFLITS D'INTÉRÊT EN RELATION AVEC CE COURS

- Aucun

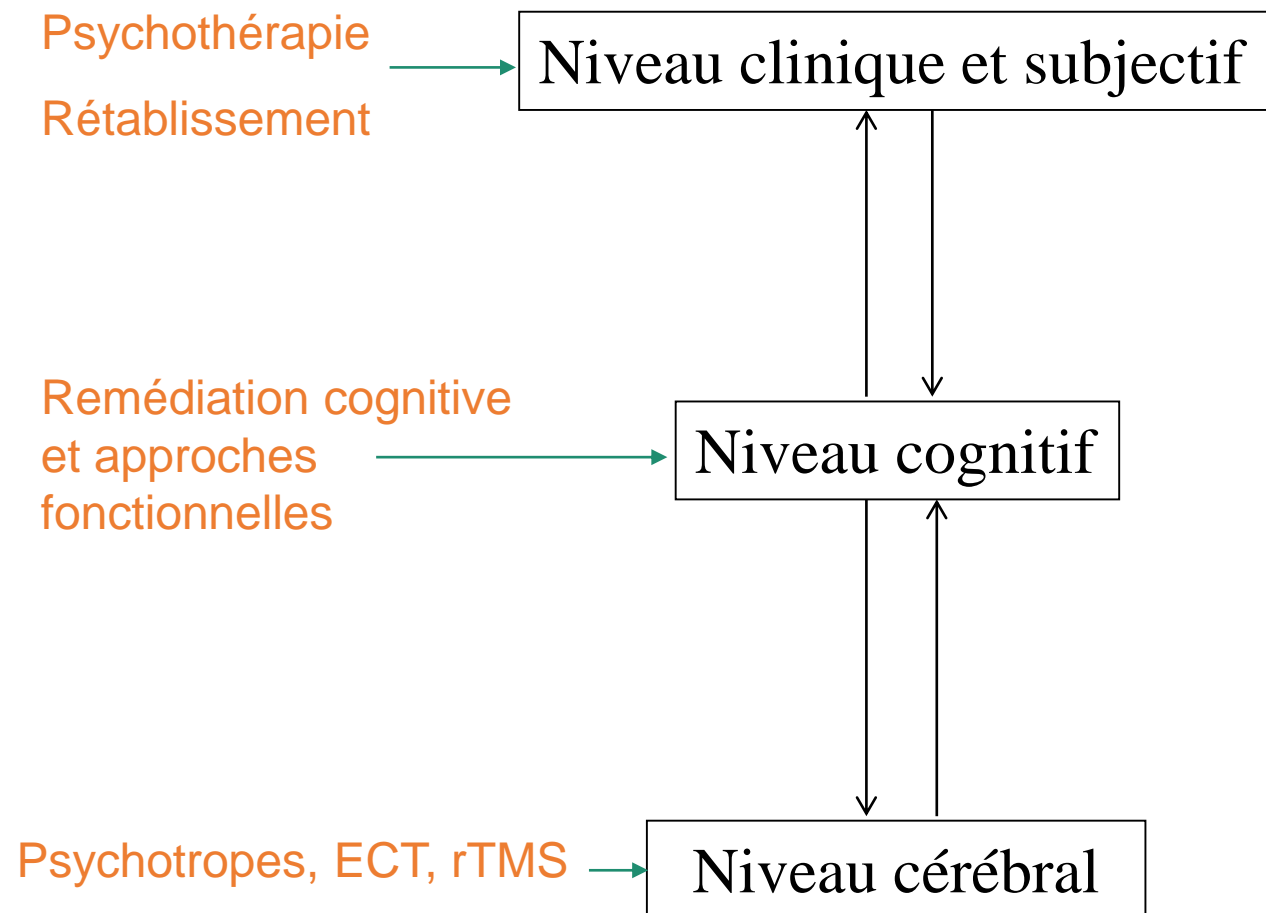
- **Connaître les différentes modalités thérapeutiques**

- Place de l'hospitalisation
- Mesures sociales
- Réinsertion professionnelle

RAPPEL DE CONNAISSANCES FONDAMENTALES

- Anomalies de la neurotransmission
- Anomalies cognitives
- Anomalies du vécu
- Anomalies comportementales
- Désinsertion sociale et professionnelle

CIBLES THÉRAPEUTIQUES



PLACE DE L'HOSPITALISATION

- **Indications :**
 - **Dangerosité** pour soi-même (SPDT)
 - Dangerosité pour autrui (SPDRE)
 - **Désorganisation majeure** du comportement
- **Permet le traitement de la crise**
- **Pas d'hospitalisation au long cours en dehors d'un contexte médico-légal**
- **Objectifs :**
 - Réduction de la dangerosité
 - Diminution des symptômes
 - Surveillance de l'observance
 - Surveillance de la tolérance et de l'efficacité
- **Préparation de la prise en charge extrahospitalière durant l'hospitalisation**

SOINS EXTRA-HOSPITALIERS

- **L'essentiel du soin doit se dérouler en ambulatoire**
- **Il s'agit d'éviter la désinsertion (ou d'éviter de l'aggraver)**
- **Dispositifs :**
 - HDJ, CATTP, CMP
 - Etablissements médicosociaux

MESURES SOCIALES

- **La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)**
 - permet aux personnes handicapées qui en ont besoin d'accéder aux dispositifs spécialisés d'aide à l'insertion professionnelle et à la formation
 - oriente les personnes reconnues inapte au travail vers des établissements adaptés
 - attribue différentes aides facilitant l'insertion, garantissant des ressources (AAH)

- **L'Assurance maladie décide sur demande une prise en charge à 100% pour les affections psychiatriques de longue durée**

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

- Prioriser le milieu ordinaire lorsque c'est possible (éventuellement sur un poste protégé avec une notification MDPH)
- Milieu protégé (notification MDPH): ESAT (Entreprises et services d'aide par le travail), de préférence de transition
- Atelier thérapeutique pour préparer une insertion professionnelle (pas de notification MDPH) et construction de projet, lorsque c'est nécessaire

- **Psychoéducation systématique**
- **Remédiation cognitive selon retentissement fonctionnel des troubles**
- **Priorités :**
 - recherche du rétablissement
 - Inclusion sociale
 - projets propres des patients

RÉFÉRENCES

- Demily C., Franck N. *Schizophrénie*, Elsevier-Masson, Paris, 2013
- Franck N. *La schizophrénie, la reconnaître et la soigner*, Odile Jacob, Paris, 2006
- Franck N. *Remédiation cognitive (2^{ème} éd)*, Elsevier-Masson, 2017
- Franck N. *Traité de réhabilitation psychosociale*, Elsevier-Masson, Paris, 2018
- Franck N., Fromager F, Thibaut F. *Prescrire les antipsychotiques*, Elsevier-Masson, 2015
- Gourion D., Gut-Fayand A. *Les troubles schizophréniques*, Ellipses, Paris, 2004

Université Claude Bernard Lyon 1



Réalisation technique : Service ICAP - Université Claude Bernard Lyon 1
Soutien financier : Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'UNR-RA